

LES AXES DE DÉVELOPPEMENT POUR RÉPONDRE À LA VISION :

POSITIONNER LA MRC EN TANT
QUE LEADER EN DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE ET AGROFORESTIER

VALORISER ET OCCUPER
DE MANIÈRE DYNAMIQUE
LE TERRITOIRE AGRICOLE

IMPLANTER ET DÉVELOPPER
LES ENTREPRISES AGRICOLES,
AGROALIMENTAIRES ET AGROFORESTIÈRES
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

ÊTRE UN TERRITOIRE RÉSILIENT
ET EN ACTION FACE AUX
CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Ce sommaire présente la nouvelle mouture du Plan de développement de la zone agricole de la MRC du Haut-Saint-François, dont la première version avait été adoptée en août 2016. Ce projet mobilisateur a permis de d'établir les enjeux de développement auxquels le territoire fait face et d'identifier les actions concrètes à entreprendre pour assurer le rayonnement, le déploiement et la croissance d'une agriculture « résiliente, jeune, diversifiée, forte et fière ».

LA VISION

**D'ICI 20 ANS, LA MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
S'IMPOSERA COMME CHEF DE FILE
EN ENTREPRENEURIAT AGRICOLE ET FORESTIER.**

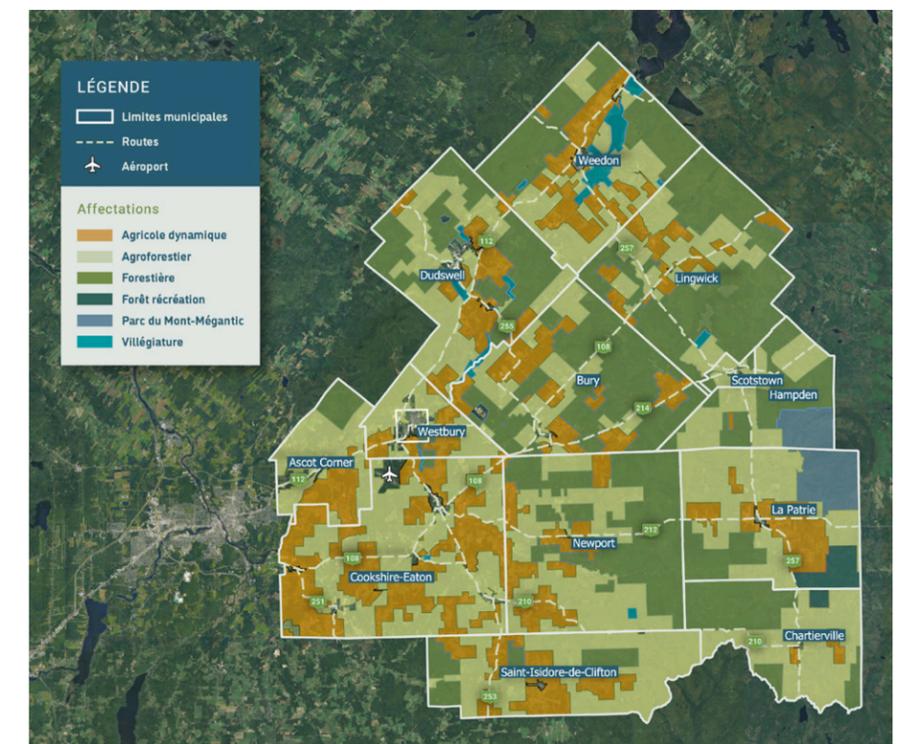
Tout entrepreneur motivé ayant un projet d'affaires, aussi diversifié et innovateur soit-il, y trouvera l'espace ainsi que les ressources humaines et techniques pour le soutenir.

Pierres angulaires de l'occupation dynamique de la région, l'agriculture et la foresterie de la MRC seront reconnues comme étant au cœur du développement économique et social du territoire.

Dans l'esprit de tous, la zone agricole du Haut-Saint-François sera, sans contredit, « résiliente, jeune, diversifiée, forte et fière », caractérisée par des gens dynamiques, solidaires envers leur communauté et où la relève s'établit facilement.

FAITS SAILLANTS TERRITOIRE AGRICOLE

- ◆ 79 % du territoire en zone agricole
- ◆ Productions végétales cultivées sur 23 028 ha
- ◆ Plus de 900 000 entailles exploitées par 138 entreprises
- ◆ Production de céréales et protéagineuses sur 4 500 ha
- ◆ Superficie forestière de 192 171 ha pour 84 % du territoire
- ◆ Cheptels importants de porcs, de bovins de boucherie et de bovins laitiers



LES ENJEUX

- 1 Rentabilité des entreprises et pénurie de main-d'œuvre
- 2 Agriculture de proximité : diversification et mutualisation
- 3 Meilleure cohabitation en milieu agricole
- 4 Accès difficile à la terre, appui déficient pour la relève agricole, les projets d'établissement et de développement
- 5 Filières forestières et cultures pérennes : des opportunités à saisir
- 6 Soutien entrepreneurial et maillage pour les projets innovants à valeur ajoutée
- 7 Adaptation aux changements climatiques et mise en place de pratiques agroenvironnementales
- 8 Complexité réglementaire et administrative nuisant au développement du secteur
- 9 Meilleure valorisation de la profession agricole et forestière
- 10 Besoin d'un leadership régional agricole fort

LA MISE EN OEUVRE

S'INSPIRER DES DÉMARCHES D'INNOVATION OUVERTE POUR :

- ◆ Permettre une meilleure implication des parties prenantes, une réelle mise en œuvre portée par la collectivité et un passage à l'action plus rapide
- ◆ Mettre les acteurs du milieu au cœur de la démarche de mise en œuvre
- ◆ La démarche impliquera une collaboration constante entre les parties prenantes, ce qui permettra un ajustement des moyens d'action en continu, pour que la mise en œuvre soit toujours en lien pertinent avec les enjeux et problématiques vécus par le milieu
- ◆ S'articule autour d'un cycle de travail annuel comprenant cinq phases : la planification, l'appropriation, l'action, l'inspiration et l'évaluation.

LES CHANTIERS

CHANTIER 1. ACCÈS À LA TERRE

- Faciliter l'accès à la terre aux projets de relève, d'établissement et de développement
- Maintenir et augmenter les superficies en cultures du territoire

CHANTIER 2. SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT, LA RELÈVE ET L'ÉTABLISSEMENT

- Dynamiser et diversifier les activités agricoles et forestières sur le territoire
- Pérenniser et permettre le développement des entreprises agricoles et forestières existantes
- Augmenter le nombre d'entreprises agricoles et forestières sur le territoire

CHANTIER 3. AGROENVIRONNEMENT ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Favoriser l'adaptation des entreprises aux changements climatiques
- Faciliter et promouvoir la mise en place de pratiques agroenvironnementales dans les entreprises

CHANTIER 4. AGRICULTURE DE PROXIMITÉ, AGROTRANSFORMATION ET AGROTOURISME

- Favoriser l'achat local
- Augmenter la vente en circuit court et le nombre d'entreprises utilisant ce moyen de commercialisation
- Augmenter les activités d'agrotransformation sur le territoire de la MRC
- Favoriser le développement des circuits et entreprises agrotouristiques

CHANTIER 5. INNOVATION DANS LES FILIÈRES SYLVICOLE ET DES CULTURES PÉRENNES

- Dynamiser et diversifier les activités agricoles et forestières sur le territoire
- Soutenir l'innovation au sein des filières sylvicole et des cultures pérennes

CHANTIER 6. VALORISATION DE LA PROFESSION ET BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ

- Favoriser une cohabitation harmonieuse des activités agricoles et forestières avec la population du territoire
- Valoriser les professions agricoles et sylvicoles
- Assurer un soutien adéquat aux producteurs en matière de santé psychologique